Image not found or type unknown

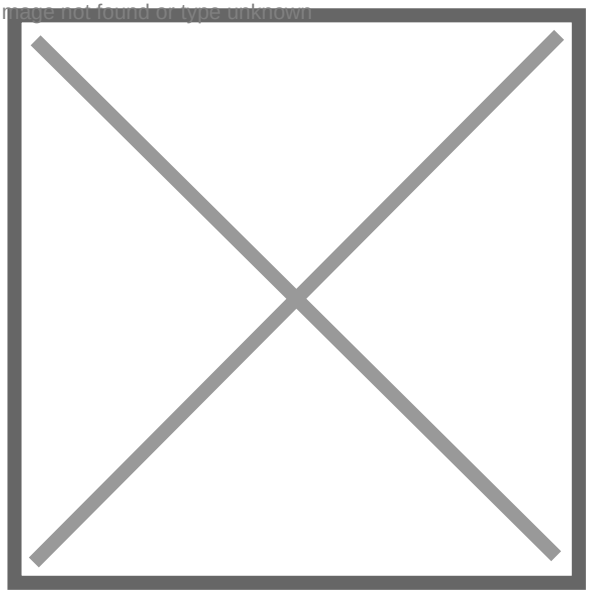

Artisan en arret de travail

Par **dimmat**, le **02/10/2010** à **09:29**

Bonjour,
J'ai fait appel à un couvreur en mars 2008 pour créer une toiture en zinc, 3 mois après lafin des travaux, des fuites (environ a 5 endroits differents) sont apparues sur les murs de periferie.
J'appel donc ce couvreur et je tombe sur sa femme qui me dit qu'il est en accident de travail car tombé d'une toiture, il se serai cassé la clavicule et quand je demande qu'il envois un salarié pour faire les travaux elle me dit qu'il est seul dans l'entreprise et donc seul a pouvoir effectuer ces travaux.
Depuis juillet 2008 il n'a (soit disant)toujours pas repris le travai (alors que son camion circule et qu'on a reçu des prospectus proposant des devis)l. Des experts sont passés voir la toitures et les fuites seraient dû au couvre mur absent et a l'étanchéïté avec les voisin non éffectuée...
Le problème s'est que l'eau s'infiltre toujours dans la maison et que j'ai peur que mon placo soit marqué.

Comment puis-je faire pour faire passer une autre entreprise en étant sûre qu'il paiera la facture?
Car j'hestime avoir perdu assez de temps avec lui et que j'ai peur qu'il joue la montre (étant d'un age avancé) pour par la suite faire un dépot de bilan..

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés